FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

TEST URINAIRE CANNABIS

Par Profil supprimé Posté le 13/08/2016 à 13h16

Bonjour Voila 1mois que j ai arrêté de fumer après 15ans de consommation,dans quelques jours j ai la visite médicale du permis,je pense faire le test urinaire la veille parce que j ai acheté des test sur internet et je suis toujours positif,est ce que ils peuvent remarquer que j ai arrêté de fumer?

23 RÉPONSES

Moderateur - 17/08/2016 à 10h51

Bonjour Roll,

Un arrêt d'un mois "seulement" après 15 ans de consommation c'est trop juste pour que le test urinaire soit négatif. Les résultats bruts d'un test de dépistage c'est comme une photo à un instant T et ça ne dit qu'une chose : s'il y a présence ou non de métabolites du cannabis dans votre urine. Si la méthode d'analyse utilisée est sophistiquée cela dit en plus combien de nanogrammes de ces métabolites il y a dans l'échantillon testé.

En d'autres termes un dépistage urinaire positif ne permet pas de dire que vous avez arrêté. Cependant si vous avez des résultats d'analyse antérieurs quantitatifs (qui donnent les nanogrammes pour chaque métabolite) et que vous faites aujourd'hui une nouvelle analyse quantitative et que ses résultats donnent des quantités inférieures à la première analyse, alors cela sera un indice pour dire qu'au moins vous avez probablement diminué votre consommation. Si à cela s'ajoute le fait que dans l'analyse la plus récente le métabolite 11-OH-THC est absent, alors cela montrera que vous n'avez pas consommé récemment (ce métabolite est le premier à disparaître et reste assez peu de temps dans l'organisme). Ce faisceau d'indices pourra appuyer vos déclarations auprès de la commission médicale du permis de conduire.

Je m'écarte maintenant un peu du sujet pour vous féliciter aussi d'avoir réussi à arrêter après 15 ans de consommation. Comment cela s'est-il passé ? Vous sentez-vous mieux ? Beaucoup d'internautes ici sont très curieux de savoir comment on fait pour arrêter le cannabis et comment cela se passe.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 19/10/2016 à 16h47

Ce mois d arrêt n a pas été facile mais concluant puisque j ai été négatif au test urinaire!!maintenant j ai récupérer mon permis mais comme un idiot je me suis remis à consommer 1 joint par jour,et un mois après avoir récupérer mon permis la gendarmerie me convoc pour le fournir un test sanguin,combien de temps le thc met il pour disparaître?autre question,ont il le droit de demander un nouveau test alors que je suis passer à la visite médical qui etai favorable et que actuellement j'ai mon permis et commis aucune infraction!!

Profil supprimé - 19/10/2016 à 23h14

Bonjour,

Dommage d'avoir repris, vous étiez sur la bonne voie, etrange qu(ils vous reconvoquent tout d'un coup...si l'affaire est régler et que vous avez recuperer votre permis, le dossier est clos normalement...si quelqu-un peut apporter des réponses, ce serait pas mal de savoir effectivement

Moderateur - 18/11/2016 à 12h24

Bonjour,

Le THC disparaît normalement assez vite du sang, en quelques heures, bien qu'il puisse y avoir des exceptions.

La demande des gendarmes peut relever de plusieurs situations et n'est pas illégitime. Il est possible notamment que la restitution de votre permis de conduire ait été faite sous aptitude temporaire, signifiant par là que vous serez soumis à d'autres examens dans l'optique d'une restitution définitive ultérieure. Au regard de la sécurité routière et probablement d'éléments présents dans votre dossier ce n'est pas illogique. L'objectif du préfet est sans doute de s'assurer que vos bons résultats n'étaient pas opportunistes (en l'occurrence c'était le cas puisque vous avez repris une fois l'examen passé et le permis restitué) et que vous conduisez réellement, désormais, sans être "sous influence" du cannabis.

Il n'est pas obligatoire de commettre une infraction pour être contrôlé dans le cadre de la conduite automobile. Il est de votre responsabilité d'être, à tout moment, en état de conduire. C'est le sens des examens de dépistage et procédures d'annulation, suspension ou rétention du permis de conduire prévues par le code de la route.

Enfin le fait même de fumer du cannabis est au regard de la loi, je vous le rappelle, une infraction même si vous pouvez tout à fait ressentir ne rien faire de mal et n'embêter personne.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 04/01/2017 à 02h45

Bonsoir, ou plutot bon matin à tous!

J'ai fait le tour des fils de discussion afin de trouver une reponse précise, cependant je n'ai pas trouvé la réponse que je cherche..

J'ai consommé du cannabis pendant presque 1 an donc depuis debut 2016.. Je fumais beaucoup de joints..tous les jours à vrai dire.. Depuis début décembre j'ai limité ma consommation à quelques joints mais à plusieurs jours d'intervalle, mon dernier joint date du nouvel an. Depuis, je n'ai pas fumé un seul joint, je me suis mise au sport (course à pied tous les matins, exercices quotidiens dés que j'en ai l'occasion) histoire de bien transpirer et d'evacuer le THC de mon corps.
J'ai changé mon alimentation de façon radicale, autant dire que la "malbouffe" c'est terminé. Je me force à boire beaucoup d'eau, ce qui me fait souvent passer par les toilettes... Bref xD

Ma question est donc: Ayant largement limité ma consommation depuis decembre, et ne fumant plu dutout de joints (les bonnes résolutions tout ça tout ça) et fesant TOUT pour éliminer, Combien de temps mon corps mettra pour eliminer l'entiereté du THC de mon sang? Y a-t-il des aliments qui ont tendance à faire eliminer le THC plus rapidement?
Que dois-je faire pour etre completement clean d'ici fevrier?
Sachant que ma sueur ne sent plus dutout le cannabis, que je n suis meme pas tentée de refumer, que en quelques jours je pette la forme comme si je n'avais jamais ete defoncée et que j me force à repousser mes limites au sport chaque jour?
(Je suis une femme, j'ai 20 ans, pas un poil de graisse et je n'arrive pas à prendre de poid alors que j'ai tjr mangé comme un ogre, j'en conclue que mon corps elimine tres vite tout ce que je manges)

Que me conseillez-vous de plus? (Sauf de ne pas refumer)

Merci d'avance pour votre réponse

Moderateur - 16/02/2017 à 18h35

Bonjour HK1994,

Que s'est-il passé en janvier et jusqu'à aujourd'hui ? Avez-vous pu continuer le sport ? Si vous aviez un test à faire, a-t-il été concluant ? Normalement le THC reste peu de temps dans le sang. C'était surtout un test dans les urines qu'il fallait craindre (positivité possible jusqu'à 70 jours chez les consommateurs réguliers).

Le modérateur.

Profil supprimé - 16/02/2017 à 20h40

Bonsoir tout le monde

Depuis que j'ai posté le message précédent tout va bien, je continue le sport, l'alimentation correcte et pas d fumette, franchement je suis contente je n'ai pas été tentée de refumer !

J'ai passé un test urinaire début du mois, dont on a testé le THC-COOH, il s'est avéré positif à 11 ng/ml d'urine, le seuil de detectabilité etait de <10 ng/ml, ce qui peut correspondre, d'apres mon medcin, à une consommation passive due à la proximité de fumeurs reguliers, autrement dit on m'a dit que j'avait pratiquement plus de traces

Pour arreter comme je vous l'ai dit lors du precedent commentaire, je n'ai vraiment quasi pas souffert les 2 premiers jours ouais j'avais envie de fumer, mais au dela des 2 jours il n'y a plus de soucis. Tout se passe dans la tete, si vous voulez vraiment arreter et bien vous y arriverez, c'est une question de jours et de volonté

Profil supprimé - 07/04/2017 à 10h13

Le THC-COOH peu rester jusqu'à 90 jours dans l'urine pour les très gros fumer, je te conseil de boire beaucoup d'eau pour eliminer, mais faire attention à la surhydratation. Courage Peace

---

Profil supprimé - 27/10/2018 à 15h25

bonjour j'étais une bonne consommatrice de cannabis , je fumais environ 4/5 jours . J'ai arrêté de fumé il y a 10 jours maintenant . J'acheté des tests urinaire sur le net avec 5 paliers de détection . J'en ai fait un le 11/10/18 juste pour voir ce que contenait mon

organisme . résultat positif au palier n°3 . Le 1 er novembre je referai de nouveau un test ça ne fera seulement que 15 jours d'arrêt . je pense qu'il sera toujours positif , mais j'espère quand même voir une bonne différence . J'ai déjà été étonné que ce premier test réalisé soit positif au palier n°3 je pensais ne voir aucune ligne en bas . ça m'a déjà beaucoup encouragé . mon permis de conduire est en jeu , ça me motive et je ne craquerai plus c'est sûr . mon homme fume par la fenêtre j'espère juste que la fumée passive ne jouera pas trop . en tout cas ça ne me cherche plus du tout , c'est comme ci je n'avais jamais consommé de ma vie , pensez vous que c'est un bon signe , car quand j'ai arrêté les premières fois , j'avis froid , j'avais chaud , ça changeais toutes les 5 min , j'étais très irritable , je ne supportais rien . à cette heure ci rien de tout ça je le vis bien , est ce que ça veut dire que les traces sont infimes dans mon organisme ? J'aimerais avoir des témoignages d'anciens gros fumeurs qui ont pu arrêter et qu'il me disent au bout de combien de temps ils ont été négatifs au dépistage urinaire . s'il y en a ?! merci à ceux qui prendront le temps de me répondre .

Moderateur - 30/10/2018 à 09h21

Bonjour Manou70,

Je voulais rebondir sur ce que vous dites au sujet de votre sevrage aujourd'hui et de vos tentatives passées qui ont été bien plus difficiles. Comme vous le voyez ce n'est pas une question d'avoir ou non des traces de cannabis dans votre organisme : vous en avez toujours. Non, la différence est psychologique : vous êtes en adéquation avec le fait d'arrêter. C'est une décision que vous avez prise et que vous acceptez. Vous avez aussi un objectif clair qui vous aide. Du coup vous êtes beaucoup moins frustrée et cela se passe beaucoup mieux, tout simplement.

Pour ce qui est du dépistage, vous pouvez vous attendre à être positive aux tests entre 1 et 2 mois après votre arrêt.

Bien cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 05/11/2018 à 15h05

Bonjour , oui en effet j'ai toujours des traces , je suis aujourd'hui à 15 jours d'arrêt , aucune envie de rechuter , je n'y pense même pas . Qu'est-ce que ça fait du bien . Je suis beaucoup moins frustrée en effet . merci pour votre réponse en tout cas , qui me redonne le sourire . J'espère n'avoir plus aucunes traces dans 6 semaines .
cordialement , Manou

Profil supprimé - 24/01/2019 à 19h28

Bonjour à tous j'ai lu tous les commentaires mais sans vraiment de réponses satisfaisantes pour mon cas. Avant d'arriver en Malaisie cette année j'étais un gros consommateur de cannabis. Pourtant depuis mon départ j'ai décidé d'arrêter pour me ressourcer car j'ai fais presque 9 ans de consommation . Arrivé en Malaisie pour les études je me suis donné à fond au sport, je ne fume plus de joints ni même de cigarettes depuis 2 semaines déjà pourtant la première semaine de mon arrivé donc le vendredi par surprise on m'a dit que je devais faire un bilan complet de santé. On m'a amené directement en clinique et j'ai fais tout les tests possible. Malheureusement on m'a rappelé le mercredi qui suit pour me montrer les résultats et boom test positif au cannabis. Cependant on m'a dit que j'avais droit à une dernière chance et que je dois passer le test ce dimanche. En ce moment je suis en pleine purge de mon organisme je ne mange presque plus à cause du stress par contre je bois tous qui me passent par la main(eau, boisson gazeuse, jus de fruits...) Et donc je pars toutes les 20 min au toilette. D'après vous ai je une chance? Merci

---

Moderateur - 25/01/2019 à 10h08

Bonjour Dodo Kuala,

Je crains que cela ne soit pas suffisant. Le fait de boire et d'éliminer ne permet l'élimination du cannabis qu'à la marge. Cela ferait peut-être la différence si vous étiez en fin de fenêtre de positivité. Mais là si vous avez arrêté depuis deux semaines et que vous aviez une consommation régulière il faut encore attendre 1 mois à 1 mois et demi avant qu'un test urinaire devienne négatif.

Existe-t-il une marge de négociation dans le cadre dans lequel vous êtes ? En effet vous pouvez expliquer peut-être que justement vous avez arrêté, que vous êtes en train de changer de vie et que ce qui est dépisté c'est déjà une consommation ancienne qui, dans 2 mois, aura disparue au test de dépistage.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 26/01/2019 à 10h51

Bonsoir heu finalement je devais refaire le test aujourd'hui mais lorsque je me suis rendu à l'hôpital pour faire un nouveau test, ils ont refusé de le faire à beau insister rien. Le médecin en charge de mon cas ma fait comprendre que je ne pouvais refaire le test qu'avec le même échantillon c'est tout plus rien d'autres. Ils m'ont confirmé qu'avec ce résultat qui serra sûrement positif je ne peux avoir de visa. Tout dépendra de l'école mais sûrement que l'école ne va pas risquer leur réputation à cause de moi parce que je suis un nouveau venu. J'ai accepté et payé pour ce nouveau test pour me laisser encore un délai. Je voulais même le refaire dans un autre hôpital mais ils m'ont confirmé que rien de ce que je ferai ne comptera car tout dépendra du premier résultat. En conclusion ils ne veulent rien savoir et je n'ai qu'à attendre et voir comment la situation évolue même si on sait très bien comment elle se terminera. Vraiment je ne sais pas pourquoi ce pays est comme ça pourtant ce n'est pas ici mais ailleurs que j en ai consommé vraiment je ne sais plus quoi dire ou penser.

Moderateur - 28/01/2019 à 11h18

Bonjour Doko Kuala,

La Malaisie est l'un des États les plus répressifs en matière de drogues. Cela explique sans doute cette politique.

Un test de dépistage ne permet pas de dire où vous avez consommé comme vous vous en doutez. Lorsque l'usage de tels tests est institutionnalisé à vrai dire on est rarement dans la subtilité du parcours de chacun.

En ce qui vous concerne il vous faudra sans doute revenir en France, attendre 1 mois ou 2 d'être négatif et refaire une nouvelle tentative. Si cela est envisageable bien entendu.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 30/01/2019 à 17h29

Bonjours j'ai arreter de fumer du cannabis depuis maintenant 30 jours et je dois passer un test urinaire pour mon permis de conduire sa fesait 12 ans que je fumer du canabis tout les jours combien de temps je doit attendre pour que le test soit negatif et que je puisse me presenter devant la commision medical jai deja passer le test psycoteqnique que jai eu avec succes merci pour vos futur reponse

---

Profil supprimé - 10/04/2019 à 14h32

Bonjour j'ai arrêté de fumer après 24ans de consommation les premières semaines été difficile et là je vais beaucoup mieux .je suis en suspension de permis et j'ai arrêter de fumer depuis le 5 janvier 2019 j'ai effectué une analyse d urine au bout de 68 jrs j été toujours positif 50ug/1 est ce que quelqu'un pourrait me dire a quoi cela correspond .je dois refaire un test le 15 avril 2019 .j' espère que celui ci sera négatif.merci de vos réponses.

Profil supprimé - 05/06/2019 à 15h38

Bonjours a tous
Moi je ne fume plus depuis 3 moi et demi apres une consommation de 16 ans je fumée 4 à 7 join par jour , les premier jour très dur froid cho plus d'appétit, aujourd'hui je me sans bocou mieu plus captivent, je me souviens mieu des chose , on se sans bocou moin dévaloriser , pour ma part car c'est pas une bonne image de fumer le join ... voilà aujourd'hui 3 mois et je ne conte plus jamais y retouchée, j'ai pris conscience de tout les risque
Jai une question importante , donc voilà j aurai aimer s avoir
après suspension de permis au stupefien thc .. je doit faire des test en laboratoire pour le thc et j aimerai savoir quel papier fournir au moment de me présenté , esquil faut que je passe avan, devan un médecin pour avoir une ordonnance,? quel papier feras preuve dordonance svp ?

Moderateur - 05/06/2019 à 16h00

Bonjour Julien83,

Pour les examens médicaux en vue de récupérer le permis de conduire ce conseil est valable pour tous : regardez ce que dit le papier qui vous a notifié la suspension de permis et/ou regardez le site internet de la préfecture de votre département.

D'une manière générale il faut faire un dépistage en laboratoire. Il faut y aller avec une ordonnance qui précise les examens à faire. Parfois le papier de notification de la suspension fait office d'ordonnance, d'autres fois il faut passer devant votre médecin généraliste qui fera l'ordonnance. Encore faut-il alors savoir quoi lui demander ! C'est auprès de votre préfecture qu'il faut vous renseigner et dans la plupart des cas son site internet donne les informations utiles.

Le modérateur.

Remzer - 19/09/2020 à 03h43

Bonjour, j'ai arrêté de fumer il y a une semaine et j'ai un teste urinaire dans 12 jours. J'ai fumé à plusieurs reprises la semaine passé et avant ça j'étais un fumeur occasionnelle (3-4 fois par semaine). Avant ça j'avais également arrêté mais j'ai simplement repris pendant les vacances d'aout J'aimerais savoir si j'ai des risques d'être positif lors de mon contrôle. Je sais qu'il faut pendant cette période boire un maximum d'eau et faire du sport mais j'ai quand même un doute.
Merci d'avance pour vos réponses

Moderateur - 21/09/2020 à 11h51

Bonjour Remzer,

Fumer du cannabis "3-4 fois par semaine" c'est être un consommateur régulier et non un consommateur occasionnel. Certes vous ne fumiez pas tous les jours mais vous fumiez quand même toutes les semaines. Le consommateur occasionnel est celui qui fume en moyenne moins d'un joint par semaine (donc il ne fume pas toutes les semaines).

Lorsqu'on est un fumeur régulier le cannabis se stocke dans les graisses de l'organisme et met ensuite du temps à être éliminé. En ce qui vous concerne un peu moins de 20 jours d'arrêt risque d'être un peu juste et donc oui vous avez des chances d'être positif à ce test. Cependant c'est une estimation ce n'est pas une certitude parce que la physiologie de chacun joue et elle est différente d'une personne à

l'autre.

Quant au fait de boire ou faire du sport pour raccourcir les délais de dépistage : attention aux légendes urbaines. Nous avons pu relayer nous-même cette information de boire de l'eau en effet mais de fait nous ne connaissons pas d'étude qui prouve l'efficacité de la méthode. Une étude a estimé que cela avait un effet "à la marge". C'est-à-dire que cela ne réduit pas significativement les délais de dépistage mais que cela peut faire une différence uniquement si, au moment du test, vous êtes à la limite du seuil de détection. Donc buvez de l'eau oui - de toute façon c'est bon pour votre santé - mais pas en excès non plus ! Quant à l'idée de faire du sport pour éliminer plus vite elle ne semble pas prouvée non plus. L'idée est séduisante et contient une certaine logique mais par exemple une partie du THC est stockée dans le cerveau sur lequel le sport risque d'avoir peu d'effet.

Cordialement,

le modérateur.

Johan45 - 25/09/2020 à 01h05

Bonjour, je fume 1/2 joints uniquement les week-ends avec des amis depuis 2mois. Récemment je suis parti en vacances à Amsterdam où j'ai pu fumé 7/8joints par jour pendant une semaine.

Quand je suis rentré j'ai appris que j'avais un examen urinaire pour une embauche en centrale nucléaire. J'ai par conséquent directement arrêter de fumer. Je bois beaucoup d'eau et fait du sport. Le test aura lieu 1mois après ma dernière consommation. Je voulais savoir si j'avais des chances d'être testé positif ?
Étant testé positif est-ce éliminatoire ou puis-je avoir une contre visite ?
Avez vous des conseils pour évacuée plus rapidement le thc ? Est ce que le zinc, le pain au charbon actif ou encore le bleu de metilaine peuvent ils aidé.

Merci beaucoup d'avance (je stress)

Djaymzzz - 11/03/2021 à 17h20

BONJOUR A TOUTES ET TOUS !!
J AI UNE QUESTION CAPITALE JE DOIS MOI AUSSI EFFECTUER UN TEST URINAIRE THC AVANT LA COMMISSION MEDICALE ET J AIMERAIS SEULEMENT SAVOIR DANS COMBIEN DE TEMPS RECOIT ON LES RESULTATS ??
CAR J AI EU JUSTE UN MOIS DE SUSPENSION CAR TAUX INFIME MAIS J AI PEUR QUE LE RESULTAT DES ANALYSES NE ME PARVIENNE PAS A TEMPS POUR LA VISITE COM MEDICALE PREFECTORAE
POUVEZ VOUS M AIGUILLER SVP??
MERCI
PS EST IL POSSIBLE DE GRUGER AVEC UN FLACON D URINE D UN POTE STRAIGHT EDGE??